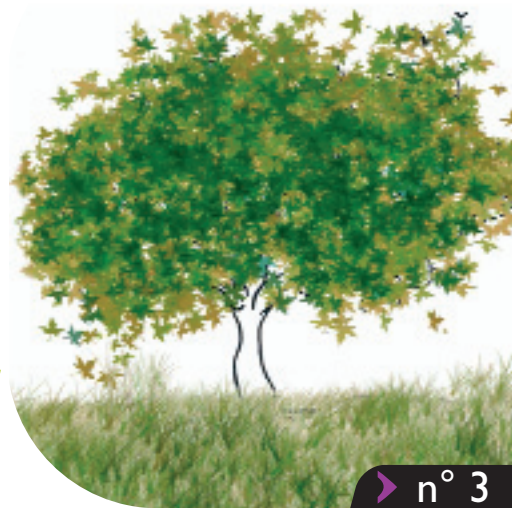


L'écho

des Moulins

Le magazine mensuel de Nouvoitou

► n° 3
Avril 2009



Santé

Défibrillateurs

Agenda 21

Visite urbaine

Site internet

www.nouvoitou.fr

Édito



La réalisation du budget municipal, exercice permettant de cadrer les dépenses et les recettes de l'année, s'appuie nécessairement sur la stratégie définie pour la commune, par les élus. Nous parlons ainsi d'orientations stratégiques et budgétaires.

Il s'agit donc de construire un budget qui permette la mise en œuvre de ces orientations stratégiques tout en répondant à une nécessité d'équilibre financier sans accroître la pression fiscale locale et en intégrant le désengagement financier important de l'État.

Qu'en est-il pour 2009 ? Une légère augmentation de la taxe d'habitation est nécessaire pour garantir la sécurité et la qualité du service aux Nouvoitouciennes et Nouvoitouciens. Elle sera totalement compensée par une réduction de la redevance Assainissement. Les autres taxes ne seront pas touchées.

Cette légère augmentation ne couvre pas la baisse des dotations de l'État. Pour réaliser l'équilibre du budget, nous avons donc entrepris un vaste plan de recherche d'économies sur la commune (dépenses d'énergie, carburants, renégociation des contrats de prestations...) sous la responsabilité des agents de la commune et des élus.

Quels sont les points notables du budget 2009 ? Au niveau du fonctionnement, un plan de recherche d'économie a été lancé. Au niveau des dépenses, la ligne Communication est en augmentation, il s'agit de donner à la commune une image positive et représentative de la qualité du travail des élus, des agents et des valeurs de notre commune (L'écho des Moulins et le site Internet font désormais place à des outils totalement dépassés et peu valorisants). Le chapitre Personnel est aussi en croissance, en particulier par la titularisation de plusieurs agents et le recrutement d'un responsable technique poly compétent. Pour ce dernier point la dépense salariale est à associer à une réduction importante de dépenses de prestations externes qui seront désormais réalisées par notre responsable technique.

Sur le plan de l'investissement, la rénovation d'une partie de l'avenue Jean Langlois, la sécurisation routière du bourg et des villages, une étude prospective pour le commerce, une autre étude afin d'anticiper les nouveaux besoins, liés à la ZAC, au parc des Sports (notamment l'athlétisme, le jeu de boules...), la rénovation des lagunes ou encore l'informatisation à l'école constituent les axes forts du budget. L'emprunt sera modeste et ne concernera que le financement des travaux de rénovation de l'avenue Jean Langlois, ceci afin de ne pas amplifier la dette de la commune déjà élevée.

Les autres réalisations, notamment au centre bourg, qui commenceront à se concrétiser début 2010 sont actuellement en études technique et financière. L'objectif est de s'appuyer sur des partenaires type bailleurs sociaux afin de ne pas impacter les finances locales.

Si l'équilibre budgétaire est et sera de plus en plus difficile à réaliser face, notamment au désengagement de l'État, c'est par la réflexion, la méthode et l'engagement de tous que nous ferons face au défi financier pour réussir les projets nécessaires au bien vivre dans notre commune.

Soyons rigoureux dans notre démarche, soyons réalistes dans notre vision de l'avenir, et dotons-nous des outils et compétences pour que Nouvoitou conserve sa capacité de décision face aux nouveaux enjeux et aux conséquences programmées découlant de la restructuration des territoires.

Le Maire,
Jean-Marc LEGAGNEUR

Dépôt des articles :

Vos articles sont à fournir **avant le 6 avril 2009**
pour une parution dans le prochain Echo des Moulins.
Ils peuvent être envoyés par mail à : commune.nouvoitou@wanadoo.fr



Visite urbaine du 28 février 2009

Sommaire

Vie Municipale

Les Échos du Conseil	P. 3
À qui sert un défibrillateur ?	P. 3
Site www.nouvoitou.fr	P. 4
Des nouvelles de la médiathèque... ..	P. 4
ZAC de la Lande/Agenda 21 : Visite urbaine dans l'Agglomération	P. 5

Informations Communales

Halte à la pollution de l'air intérieur	P. 6
Local Jeunes : Remerciements	P. 6
Ecole publique du Chêne Centenaire	P. 6

Vie Associative

JSN Badminton	P. 7
Fête du week-end de Pâques : 11, 12 et 13 avril 2009	P. 7
Club des bons amis	P. 8
Association Vie Libre	P. 8
Association Nouboutchou	P. 8

Informations intercommunales

Vente de Composteurs	P. 8
Section Alcool Assistance la Croix d'Or	P. 9
Au Théâtre en bus	P. 9
Consommateur, vous avez un litige avec un professionnel... ..	P. 9

À savoir

« 1921-2009 : La belle aventure du foot à Châteaugiron »	P. 10
Le saviez-vous ?	P. 10
Calendrier solidaire	P. 10

Informations pratiques

À votre service

Agenda Avril

L'écho des Moulins >

n° 3 - Mensuel - Avril 2009



Imprimé sur papier recyclé

Directeur de la Publication
Jean-Marc LEGAGNEUR

Chargée de Communication
Sandrine QUÉMÉNER

ISSN en cours

Conception/Réalisation graphique
ARCOM Search - Rennes © 2009

Les Échos du Conseil

Quelques extraits du Conseil Municipal du lundi 23 février 2009

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal peut être consultée en mairie.

Vote des subventions 2009

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des 18 votants (certains élus étant présidents d'associations composant la JSN ne pouvaient participer au vote), approuve le montant concernant l'association JSN pour un montant de 5 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le montant pour les autres associations (communales, formations / apprentis, extérieures et Point Accueil Emploi) d'un montant total de 16 513,50 € (hors montant de la JSN).

Vote des subventions vie scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 4 abstentions, vote le montant des subventions à vocation scolaire (sport, culture, fournitures...):

- Pour l'école publique du Chêne Centenaire : 17 231.60 €
- Pour l'école privée Saint Martin : 9 140.24 €

Projet de sécurisation de la voirie centre bourg : demande de la subvention Dotation Globale d'Équipement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une demande de subvention auprès des services de la Préfecture au titre de la Dotation Globale d'Équipement (à hauteur de 30 %).

Commission d'évaluation des charges transférées : désignation des représentants

Par délibération du 22 octobre 1999, Rennes Métropole a décidé la création d'une CLECT sur le principe d'un représen-

tant titulaire et d'un représentant suppléant par commune, à l'exception de la Ville de Rennes qui en comporte deux de chaque.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les représentants de la commune de Nouvoitou suivants : S. LENFANT en tant que titulaire et D. COPPIN en tant que suppléante.

Mutualisation des achats publics : adoption d'une convention cadre constitutive d'un groupement de commandes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention cadre constitutive de groupements pour la mutualisation des achats, autorise la commune à devenir le cas échéant coordonnateur d'un groupement de commande quand l'objet de l'achat le nécessitera ou le permettra et désigne deux membres : K. COMBOT en tant que titulaire et L-M. CAILLET en tant que suppléant de la Commission d'Appel d'Offres des groupements constitués.

Personnel communal : mise à jour du régime indemnitaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 3 contre, attribue l'indemnité spécifique de service, à l'agent recruté dans le cadre d'emploi d'ingénieur, dès son recrutement, et décide que cette indemnité sera versée mensuellement à l'agent.



A qui sert un défibrillateur ?

Depuis quelques semaines, deux drôles de boîtiers blancs ont vu le jour sur la commune.

L'un est installé à la Mairie (à côté de la boîte aux lettres), l'autre à l'entrée de la salle des sports. Ce sont des défibrillateurs, pas des jouets ! Ces instruments peuvent sauver des vies, c'est pourquoi ils doivent être libres d'accès. Il est du devoir de chacun de protéger, respecter et faire respecter ces équipements, seule solution pour une efficacité optimale en cas de besoin.

"Au moment de sauver une vie, la simplicité prend tout son sens !"

Christophe FABIEN, Adjoint au Maire

5 gestes simples qui sauvent une vie

- ➊ Dans tous les cas : appeler les secours. Le 18 pour les pompiers - Le 15 ou le 112 pour le SAMU - Le 17 pour la gendarmerie
- ➋ Vérifier si le coeur de la victime bat toujours :
Si c'est le cas : c'est un malaise cardiaque. Vous devez appeler le 18 (les pompiers) ou le 112 depuis un téléphone portable.
Si ce n'est pas le cas : c'est un arrêt cardiaque. Vous devez appeler le 15 (le SAMU) ou le 112 depuis un téléphone portable.
- ➌ Protéger la victime en instaurant un périmètre de sécurité.
- ➍ Utiliser le défibrillateur en suivant les instructions.
- ➎ Attendre les secours.

Site

www.nouvoitou.fr



La nécessité de communiquer et d'informer était au cœur de la campagne municipale et des engagements de notre équipe. En complément du nouveau magazine mensuel municipal l'Echo des Moulins, nous vous proposons un site Internet simple, clair et pratique. Nous espérons qu'il figurera très rapidement parmi vos favoris...

Vous y retrouverez, en première page, les actualités et les événements importants de votre commune. De manière très rapide, vous pourrez prendre connaissance des sujets qui vous intéressent (actualités, dossiers présentés par les commissions, compte-rendus des Conseils Municipaux, les derniers numéros de l'Echo des Moulins, etc...). Il y a bien sûr un annuaire ainsi qu'un plan détaillé des services, des commerces et des associations. Si vous ne trouvez toujours pas, essayez le module « Rechercher » en haut de la page. Un simple mot et tous les articles référents s'afficheront.

Mais communiquer c'est aussi partager. Il est possible de contacter directement les adjoints dans leurs rubriques respectives ou bien encore d'utiliser des formulaires : ce sont des fiches qui permettent de répondre à des enquêtes, solliciter les services de la Mairie ou bien encore proposer des idées. Tous ces nouveaux services seront ajoutés au fil du temps et des besoins.

Vous avez un doute sur une manifestation le week-end prochain, un dossier à consulter, des photos à partager, des remarques à formuler, le temps qu'il va faire ?

Le plus simple est de consulter www.nouvoitou.fr, votre site Internet communal.

Laurent BAPPEL et Laurent BRIANTAIS,
Conseillers municipaux

Des nouvelles de la médiathèque...

L'informatisation des ouvrages de la médiathèque est en cours et malgré toute la bonne volonté des deux salariées et des bénévoles disponibles, il ne nous sera pas possible d'ouvrir la médiathèque dans les délais initialement prévus, ce que nous regrettons.

Le travail est considérable : plus de 5 000 livres, 350 CD et de nombreux périodiques sont à informatiser. Ce travail consiste à saisir les informations de chaque ouvrage mais aussi à étiqueter les livres et enfin les recouvrir. Le temps nécessaire à la réalisation de cette mission est considérable d'autant que nous avons joué de malchance : retard dans la formation pour le logiciel informatique mais aussi problèmes de connexion à l'Internet.



Après l'informatisation des ouvrages, une autre mission nous attend : la saisie des pré-inscriptions. Celle-ci deviendra effective lors de votre premier passage à la réouverture de la médiathèque. Pour ce faire, nous avons fait parvenir à nos lecteurs, fin décembre, des documents à remplir : fiche tête de famille, fiches nominatives et autorisations parentales. A ce jour, très peu de fiches nous sont revenues, elles sont pourtant nécessaires à la pré-inscription. L'objectif de la pré-inscription consiste à éviter une attente trop longue lors de la première visite. Aussi, nous remercions les lecteurs qui ne nous auraient pas fait parvenir leurs fiches de la déposer en Mairie.

Pour ce qui est de la date de réouverture de la médiathèque, elle vous sera communiquée dès que possible dans l'Echo des Moulins ainsi que par courrier individuel adressé à tous les adhérents.

Dans l'attente de vous revoir au plus vite...

Béatrice DANIEL et toute l'équipe de la Médiathèque

Avis de recherche

Nous sommes à la recherche de toutes personnes intéressées par la « couverture des ouvrages ». N'hésitez pas venir nous rendre visite dans les nouveaux locaux : 13, rue de Domloup (situés derrière la cantine du Tilleul), vous serez les bienvenus.

ZAC de la Lande/Agenda 21

Visite urbaine dans l'Agglomération



Dans le cadre de la préparation de la ZAC de la Lande et de l'Agenda 21 de Nouvoitou, une promenade urbaine a été organisée samedi 28 février 2009 par la commune en lien avec la Société d'économie mixte Territoires, chargée de la mise en œuvre de la ZAC.

Après avoir défini le programme d'équipements publics de la ZAC (centre culturel, village des aînés, espace de loisirs de proximité, centre de loisirs sans hébergement (CLSH), espaces publics) et la répartition des 650 logements, la commission urbanisme, en lien avec l'atelier Agenda 21 consacré à la ZAC, va prochainement se pencher sur le plan de déplacement, le plan d'aménagement et les formes urbaines... Pour la commune, il s'agit d'adopter le dossier de réalisation de la ZAC au dernier trimestre 2009.

La visite du samedi 28 février a permis aux élus et aux membres de l'Agenda 21 de découvrir des opérations

récentes dont certaines présentent des performances thermiques supérieures à une solution traditionnelle et un temps de chantier optimisé, réduisant ainsi les coûts de l'opération et les besoins en consommation d'énergie des futurs habitants.

La commune poursuit ainsi la concertation qui vient d'être engagée dans le cadre de l'Agenda 21. Elle permettra de faire de l'opération de la ZAC de la Lande une opération conçue et construite selon le concept du développement durable.

La matinée a été organisée autour de la visite d'opérations d'habitat de différentes natures dans des communes du sud-est de l'agglomération : Vern-sur-Seiche, Saint-Erblon, Pont-Péan et Acigné :

- les maisons Memphis à Vern-sur-Seiche (Prix Architecture Bretagne 2008),
- les Résidences du Centre et La Fontaine à Saint-Erblon,
- le Patio des Chênes à Pont-Péan,
- les Longères et l'îlot Plein Sud à Acigné.

Les maisons en bois, l'habitat groupé de Saint-Erblon, avec son ouverture sur la nature environnante, ont notamment été l'occasion de lancer le débat sur des formes urbaines, qui seront de toute façon à adapter à la réalité de Nouvoitou. L'objectif est d'ouvrir le nouveau quartier vers les espaces naturels tout en maintenant des liaisons vertes paysagées fortes avec le Nouvoitou d'aujourd'hui.

Stéphane LENFANT,
Adjoint au Maire



Halte à la pollution de l'air intérieur

Nous passons en moyenne 22 heures sur 24 dans des lieux intérieurs : logements, bureaux, écoles, transports... Or, loin d'être à l'abri des pollutions, l'air qu'on y respire est chargé de polluants. Cette pollution intérieure se caractérise par un ensemble de "substances" chimiques, physiques, biologiques provenant de différentes sources regroupées en 3 grandes catégories :

- **le bâti** : isolants, bétons, matériaux divers...
- **l'équipement de la maison et décoration** : sol, peintures, papiers peints, joint de carrelage, moquette, meuble en aggloméré...
- l'utilisation des **produits ménagers** (javel, dissolvant, ammoniaque, parfum d'ambiance, les biocides, les produits de bricolage, ...) et dans une plus large mesure, les **cosmétiques**.

D'une simple gêne à une allergie ou une maladie, l'exposition à ces "polluants" peut altérer sérieusement notre santé. Si nous sommes tous concernés par ce phénomène, les effets sur notre santé dépendent surtout de notre degré d'exposition à ces polluants et de notre sensibilité individuelle. Or, chacun d'entre nous peut agir à son niveau, ne serait-ce que lors de l'achat et l'utilisation des produits ménagers. Un peu de bon sens, quelques gestes simples, une meilleure sélection de produits... il suffit de peu de choses pour faire évoluer nos comportements et réduire l'impact de certains produits sur notre environnement.

Une exposition sur ce thème, produite par la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes, sera visible à : **Hall de la mairie du 6 au 18 avril**. N'hésitez pas à la visiter, vous respirerez mieux !



Rappel

Vous pouvez encore vous inscrire pour la projection du film documentaire de Jean-Paul Jaud « Nos enfant nous accuseront » **le vendredi 17 avril à 20h au Bocage**. (Entrée gratuite)

Mairie : 02 99 37 42 71

Nous vous rappelons que la projection sera suivie d'un temps d'échange avec le réalisateur, le docteur Le Goff ainsi que M. Gabillard, Maraîcher Bio.

Local Jeunes Remerciements

L'équipe Municipale tient à remercier M. Philippe COPPIN pour le don de matériel (bureau, armoires...) au nouveau « Local Jeunes » (ancienne supérette), situé Place Menault.

Ecole publique du Chêne Centenaire

Madame Dandin, Directrice de l'école se tient à votre disposition pour l'inscription de vos enfants pour la rentrée de septembre 2009. Les familles qui souhaitent scolariser leurs enfants en novembre 2009 ou janvier 2010 doivent également prendre rendez-vous au 02 99 37 42 70.

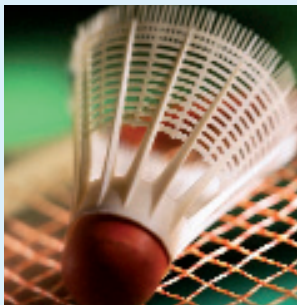
L'équipe enseignante se tiendra à votre disposition pour une visite des locaux, une présentation des projets de l'école et pour répondre à toutes vos questions lors de la soirée « **PORTES OUVERTES** » **le vendredi 24 avril de 16h45 à 19h**.

JSN Badminton



La section Badminton de la JSN organise les jeudi 16 et vendredi 17 avril un stage ouvert à tous les jeunes Nouvoitouzien(ne)s de 8 à 15 ans.

Licenciés ou non, voulant profiter des vacances pour pratiquer, ou débutants souhaitant essayer le badminton, vous êtes les bienvenus !



Le stage sera encadré par David Patin et les bénévoles du club.

Pour vous inscrire, pour 1 ou 2 jours appelez Patrick DEMELLIER au 09 77 83 55 21.

Tarif : 2 € par jour, à régler à l'inscription ou sur place le jour du stage.

Une autorisation parentale sera demandée pour les non-licenciés. **Prévoyez votre pique-nique !**

Fête du week-end de Pâques : **Samedi 11, Dimanche 12 et Lundi 13 avril 2009**

Fidèles à l'organisation de la Fête du Week-end de Pâques, les membres du Comité des Fêtes de Nouvoitou vous proposent pour cette édition 2009 :

Samedi 11 avril

Soirée avec animation
A partir de 19h à la salle du Tilleul - Participation 13 €
• Au menu :
Salade de beignets
de calamars
Moules Frites
Tarte aux pommes
Café, boisson non comprise

Réservations avant lundi 6 avril au restaurant L'Entre-Temps : 02 99 37 82 35 ou auprès de M. Talec : 02 99 37 60 17.

Dimanche 12 avril

Courses cyclistes sous le contrôle de l'Union Sportive de Vern-sur-Seiche, section Cyclisme. A 13h15 : Départ du Pass cyclisme et féminine (9 tours = 64 km). A 15h30 : Départ des catégories 2 - 3 Juniors et PC (14 tours = 99 km).

A l'occasion des courses cyclistes, nous vous remercions de bien vouloir respecter les déviations mises en place, le sens de circulation ainsi que les consignes des signaleurs de courses.

Lundi 13 avril

Braderie et vide-grenier de 8h à 18h. Emplacement au prix de 1,50 € le mètre linéaire. Le déballage est autorisé à partir de 6h. Ouvert à tous. Pour la première fois cette année, la braderie est ouverte aux revendeurs de pièces détachées d'occasion de tous types de voitures et motos.

Un défilé de voitures 2CV anciennes est prévu dans le centre bourg et les lotissements.

Tout le week-end, petits et grands pourront profiter de la fête foraine ainsi que des attractions diverses. Comme les années précédentes, buvette, sandwiches, galettes-saucisses, frites et crêpes vous sont proposés par le

Comité des Fêtes. De quoi passer un agréable week-end de Pâques auquel nous vous espérons nombreux.

Les membres du bureau élus lors de l'Assemblée Générale du 13 février 2009 :

- Pierre TALEC : Président
- Albert MOREL : Vice-Président
- Serge BAZOIN : Vice-Président
- Bénédicte TESSON : Secrétaire
- Antoine BLANCO : Secrétaire adjoint
- Michel MORVAN : Trésorier
- Jean GUERIN : Trésorier adjoint
- André JOSSET : Responsable signaleur
- Joseph CARISSAN : Vice-Responsable

*Pierre TALEC,
Président du Comité des Fêtes*



Club des **bons amis**

Le Club des Bons Amis organise un **concours de belote mercredi 1^{er} avril 2009** à la salle du Bocage à partir de 13h30. Ce concours est réservé aux retraités de Nouvoitou et de la région. Prix et lots à toutes les équipes.

Le Club des Bons Amis souhaite diversifier ses activités, une réunion d'informations sur le "gai savoir" est organisée mardi 21 avril 2009 à la salle du Tilleul à 14h30 en présence de M. CARON, animateur départemental.

Le Club propose également tous les jeudis : jeux de belote, palets, scrabble et si d'autres activités vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter.

Une marche de 2 heures est également organisée sur différents circuits avec un responsable, vendredi 3.

Contacts :

Bernard RUFFAULT : 02 99 37 83 59

Madeleine COLLEUX : 02 99 37 59 74



Association **Vie Libre**

Lundi 20 avril de 20h30 à 21h30 - Logis des Cordeliers

Association **Nouboutchou**

Les activités de Nouboutchou pour le mois d'avril :

- petit bricolage de Pâques adapté aux tout petits et comptines sur le printemps

- petit spectacle musical : En avant la musique !

Rendez-vous les vendredis 3 et 24 avril de 9h à 11h30 - Salle des Familles, Le Bocage.



Vente de **Composteurs**

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets Rennes Métropole, propose à ses habitants d'acquiescer un composteur à un tarif préférentiel pour valoriser la part organique des ordures ménagères (épluchures de fruits et légumes, marc de café...) et certains déchets de jardins (tonte de pelouse, feuilles mortes...).

Deux modèles de composteurs sont proposés aux particuliers, l'un en bois et l'autre en plastique vert recyclé. Ils ont une contenance d'environ 300 litres et sont vendus au prix de 20 €. Cette vente étant réservée aux résidents de Rennes Métropole, un justificatif de domicile sera demandé.

Rennes Métropole renouvelle les ventes de composteurs en déchèterie le mercredi après-midi de 14h à 18h :

- 1^{er} avril** : déchèterie de Acigné
- 8 avril** : déchèterie de Chartres-de-Bretagne
- 15 avril** : déchèterie de Chantepie
- 22 avril** : déchèterie de Pacé
- 29 avril** : déchèterie Gévezé
- 6 mai** : déchèterie de Betton
- 13 mai** : déchèterie de Thorigné-Fouillard
- 20 mai** : déchèterie de Bruz
- 27 mai** : déchèterie de Mordelles

Renseignements au N° vert du Service Valorisation des déchets ménagers au 0 800 01 14 31.

« 1921-2009 : La belle aventure du foot à Châteaugiron » ...
suite et fin



Nous vous avons déjà parlé de cet ouvrage relatant l'histoire du football à Châteaugiron, depuis 88 ans. Très documenté, il comporte au total 512 photos, avec de nombreuses équipes des différentes périodes et 57 témoignages qui traversent ce siècle. Un dossier de 30 pages est également consacré à la tragédie de Corps-Nuds, avec des documents de 1949 et des témoignages autour de ce drame, 60 ans après.

Un livre de 264 pages, au format 21x29, 7 cm sur papier brillant 115 g au prix de 27 €.

Pour le commander, il suffit de s'adresser à :

- Jean-Louis Kernén :
02 99 37 81 79 ou 06 75 13 43 35.
- Disponible aussi : magasin presse Hyper U et tabacs - presse, rue de la Madeleine à Châteaugiron.
- Mail jeanlouiskernen@free.fr
- Infos détaillées sur le site web : <http://jeanlouiskernen.jimdo.com/>

Le saviez-vous ?

Ce mois-ci, zoom sur... le vinaigre blanc

L'air de nos logements est de plus en plus pollué : toluène, benzène, éthers de glycol sont à portée de narines... Les responsables : en grande partie les produits d'entretien, souvent mal choisis et beaucoup trop nombreux.

Le vinaigre blanc est le produit naturel indispensable, qui ne coûte presque rien (moins de 0,50 € le litre) et qui rend d'énormes services, tout en évitant de polluer avec des produits chimiques.

Le principe est simple : le vinaigre est un acide puissant et réagit avec les matières organiques. On préfère le vinaigre blanc (incolore) au vinaigre «de cuisine» (rouge, à base de vin). Utilisé pur ou dilué, en pulvérisation, sur une éponge ou en trempage.

Anticalcaire : il dissout littéralement le calcaire. Pour nettoyer la salle de bain, la cuisine, les vitres, les toilettes... Dans la machine à laver pour adoucir le linge (il préserve aussi les couleurs), dans le lave-vaisselle comme liquide de rinçage...

Antiseptique : pour désinfecter le réfrigérateur, les toilettes (laisser agir de préférence quelques heures ou mieux toute la nuit)...

Il est aussi dégraissant, désodorisant... Ou encore pour les brûleurs de cuisinière : une nuit dans un bain de vinaigre blanc et ils redeviennent comme neufs ! (s'ils sont en aluminium, préférer un mélange d'eau et vinaigre).

On peut même s'en servir pour "dérouiller" certaines petites pièces métalliques en les laissant tremper la nuit.

Essayez aussi sur les piqûres d'insectes ou d'orties, ça calme la sensation de brûlure.

ATTENTION : un produit écologique digne de ce nom est labellisé.

La grande distribution classique propose de plus en plus de nettoyants verts, mais attention aux marques qui surfent sur la vague écolo !

Calendrier **solidaire**

En avril...

4 avril : Journée internationale pour la sensibilisation aux mines et au déminage humanitaire

7 avril : Journée mondiale de la santé

8 avril : Journée mondiale des Roms

11 avril : Journée mondiale de la maladie de Parkinson

17 avril : Journée mondiale de l'hémophilie

22 avril : Journée mondiale de la Terre

23 avril : Journée mondiale du Livre et du Droit d'auteur

28 avril : Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

29 avril : Journée internationale de la danse

Presse

Correspondants

• **Ouest-France**
Christine CORDON
10, rue Paul Verlaine
35410 Nouvoitou
Tél. : 02 99 37 73 10
christinecordon@yahoo.fr

• **Le Journal de Vitré**
Tél. : 02 99 37 81 79
jeanlouiskernen@free.fr

• **L'Info Métropole**
Didier TESTE
Tél. : 06 07 49 81 62
dieter2@wanadoo.fr

Déchetteries

• **Châteaugiron**
Rue au Prévôt - Tél. : 02 99 37 64 78
Lundi : 10h - 12h / 14h - 18h
Mardi : Fermé
Mercredi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h
(réservé uniquement aux particuliers)

• **Rennes : "Les Boëdriers"**
Route de Noyal
Châtillon sur Seiche
Lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 18h (fermé le jeudi matin)

La Santé

• **Cabinet médical**
2, rue des Bourreliers
Tél. : 02 99 37 34 68
Docteurs Thierry ROBERT
et Claire JEANNEAU
Appelez le centre 15 pour
connaître le nom du
médecin de garde

• **Pharmacie**
8, place de l'Eglise
Tél. : 02 99 37 32 37
Claire TOREL
Partout en Bretagne, pour
connaître la pharmacie de
garde : Composez le 32 37
(0,34 € la minute depuis un
poste fixe) ou consulter le
site www.3237.fr.

• **Infirmières**
2 bis, rue de l'Abbaye
Tél. : 02 99 37 30 43
Alexandra CELLIER
Monique GUEGUEN
Marie-France GUERRIER
Karine LE BRIQUER-
ERAUD

• **Masseurs -
kinésithérapeutes**
2 bis, rue de l'Abbaye
Tél. : 02 99 37 51 82
Jean-François DARGENT
Tiphaine BORDAS - Benoît
de GELIS - Maëlle
MONNERAYE

• **Masseurs - kinésithéra-
peutes - Ostéopathes**
14, avenue Jean Langlois
Tél. : 02 99 37 14 65
Sylvie AMABLE-LAURENT -
Cécile GRELLIER

Les kiné respiratoires sont
assurées le week-end par
les deux cabinets de
kinésithérapie.

• **Dentistes**
7, rue de Châteaugiron
Tél. : 02 99 37 49 30
Elisabeth JOHAN-
LAMOURETTE - Marie-
Andrée MAGUER-
LE MENN

Paroisse

• **Planning des messes :**
Tous les samedis (du 1^{er}
novembre au 1^{er} mai) à
18h30 : Saint-Aubain du
Pavail

Tous les dimanches :
A 9h45 : Domloup
A 10h30 : Châteaugiron
A 11h00 : Nouvoitou
Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter le
Presbytère :
16, avenue Pierre le Treut
35410 Châteaugiron
Tél. : 02 99 37 40 56

Emploi

• **Mission Locale**
Permanence pour les jeunes
de 16 à 25 ans, sans qualifi-
cation ni emploi :
Point Accueil Emploi de
Vern-sur-Seiche
37, rue de Châteaubriant
Tél. : 02 99 62 99 00

Organismes extérieurs

• **Bureau de poste de Châteaugiron**
23 rue saint Nicolas
Tél. : 02 99 37 40 99

• **France Télécom** : 10-14

• **EDF "Bleu Ciel"**
Tél. : 0 800 123 333 - Conseiller : Tél. : 39 29
"mon compte sur Internet" : www.edf.fr

• **EDF PRO**
Tél. : 0 810 333 776
www.edfpro.fr

• **EDF ENTREPRISES**
Tél. : 0 820 821 333
www.edfentreprises.fr

• **GDF DolceVita**
Tél. : 0 810 800 801

• **GDF Provalys**
Espace Professionnels - Tél. : 0 811 01 3000
Espace Entreprises - Tél. : 0 811 01 5000

• **Générale des Eaux**
Véolia eau - 4, parc Castel - 35220 Châteaubourg
Service Client - Tél. : 0 811 902 902
www.serviceclient.veoliaeau.fr
Service Assainissement :
- Pour une vente - Tél. : 0 811 904 904
- Pour un remblaiement - Tél. : 02 99 00 91 39

• **Bâtiments de France**
13 ter, place des Lices - 35000 Rennes
Tél. : 02 99 14 34 34

• **Voirie départementale**
Conseil Général - Agence de Châteaugiron - rue Descartes
Tél. : 02 99 37 45 23

➤ À votre service

Horaires d'ouverture de la Mairie • Téléphone : 02 99 37 42 71

- **Lundi, mercredi** 8h30 - 12h
- **Mardi, jeudi, vendredi** 8h30 - 12h et 14h - 17h
- **Samedi** 9h - 12h
- **Site internet de la commune** : www.nouvoitou.fr

Chaque samedi

- **Permanence de Monsieur le Maire de 10h à 12h sur rendez-vous**
- **Permanences des adjoints de 10h à 12h**
- **Samedi 4 avril** : Stéphane LENFANT (Urbanisme et Environnement) et Hervé OHEIX (Voirie et Infrastructures)
- **Samedi 11 avril** : Nathalie DELSAUX (Enfance et Jeunesse) et Anne-Marie SELLIER (Social)
- **Samedi 18 avril** : Danielle COPPIN (Finances) et Christophe FABIEN (Vie Associative)
- **Samedi 25 avril** : Stéphane LENFANT (Urbanisme et Environnement) et Hervé OHEIX (Voirie et Infrastructures)

Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole

- **7 avril après-midi à partir de 14h** : Permanence de Madame TOUTIN
Prendre rendez-vous au préalable. Tél. : 02 99 37 42 71

Architecte conseil

- **7 avril après-midi à partir de 14h** : Permanence de Monsieur FRESNEAU
Prendre rendez-vous au préalable. Tél. : 02 99 37 42 71

Agent de prévention et de médiation - Tél. : 02 99 37 42 71

- **Mardi et jeudi** 9h - 11h45

Educateur sportif - Tél. : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

Maison des Jeunes - Place Menault

Cyberespace - Rue de Châteaugiron - Accès libre - Tél. : 02 99 37 60 78 cyberespace.nouvoitou@wanadoo.fr

- **Mercredi** 10h - 12h et 14h - 18h
- **Jeudi** 17h - 19h
- **Vendredi** 18h - 22h
- **Samedi** 10h - 12h et 13h30 - 17h30

Ecole Publique Élémentaire "Le Chêne Centenaire" - Tél. : 02 99 37 42 70

- Directrice : Laurence DANDIN

Ecole Privée "Saint-Martin" - Tél. : 02 99 37 40 76

- Directrice : Chrystèle FLEURY

CLSH - Espace Enfance - Rue du Chêne Centenaire - Tél. : 02 99 37 67 86

- **Mercredi** (Restauration du midi assurée) 7h30 - 12h et 14h - 18h30

Restaurant Scolaire - Rue de Domloup - Tél. : 02 99 37 43 47

Action Sociale

- CCAS de Nouvoitou - **Lundi, mardi, jeudi et vendredi** - Tél. : 02 99 37 42 71
- Assistante sociale du C.D.A.S. - Tél. : 02 23 45 50 50 - Prendre rendez-vous au préalable

Point Accueil Emploi (PAE)

- **Permanences à la Mairie de Nouvoitou**. Prendre rendez-vous au préalable avec Rachel BLANDIN, conseillère en emploi, auprès du P.A.E. de Vern-sur-Seiche
Tél. : 02 99 62 99 00

Voirie Communale

- Mairie de Nouvoitou - Tél. : 02 99 37 42 71

➤ Agenda

Avril 2009

- **Mercredi 1^{er}**
 - Concours de belote régional inter-clubs
Club des Bons Amis - Le Bocage
- **Vendredi 3**
 - Espace jeux de 9h à 11h30 - Nouboutchou
Salle des Familles Le Bocage
 - Marché de 16h30 à 19h - Place haute
 - Concert de l'orchestre à cordes et de musiques actuelles à 20h - Ecole de musique et de danse le SUET - Le Bocage
 - Réunion - Le Béruchot à 20h30
Logis des Cordeliers
- **Samedi 4**
 - Repas - JSN Foot - Le Bocage
- **Dimanche 5**
 - Sortie JSN Moto Loisirs
- **Du Lundi 6 au 18**
 - Exposition « Halte à la pollution dans la maison »
Hall Mairie
- **Vendredi 10**
 - Marché de 16h30 à 19h - Place haute
- **Samedi 11 - Dimanche 12 - Lundi 13**
 - Fête de Pâques (courses cyclistes, repas, vide-grenier, fête foraine) - Comité des Fêtes
- **Jeudi 16 et vendredi 17**
 - Stage de badminton - JSN Badminton
Salle des Sports
- **Vendredi 17**
 - Marché de 16h30 à 19h - Place haute
 - Projection du film documentaire à 20h
« Nos enfants nous accuseront » - Le Bocage
- **Samedi 18**
 - Soirée découverte des chauves-souris
Le Béruchot - 19h30 à la Mairie
pour une ballade à Nouvoitou
- **Dimanche 19**
 - Sortie JSN Moto Loisirs
- **Du mardi 21 au mardi 12 mai**
 - Exposition - Ecole St Martin - Hall Mairie
 - Réunion d'information sur le "Gai savoir" à 14h30 - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul
- **Vendredi 24**
 - Espace jeux de 9h à 11h30 - Nouboutchou
Salle des Familles Le Bocage
 - Marché de 16h30 à 19h - Place haute
 - Portes Ouvertes de 16h45 à 19h - Ecole publique du Chêne Centenaire
- **Samedi 25**
 - Visite des sites naturels locaux - Le Béruchot
14h - Logis des Cordeliers
- **Dimanche 26**
 - Randonnée vélo et pédestre - APE
(Ecole publique du Chêne Centenaire)
Nouvoitou
- **Lundi 27**
 - Conseil Municipal à 20h30 - Mairie
Salle du Conseil